



Fédération Nationale **des Chasseurs**

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS  
20 MARS 2019  
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SCHRAEN**

Madame Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition Ecologique et solidaire,

Monsieur le Sénateur Jean-Noël Cardoux,

Monsieur Torbjörn Larsson, Président de la FACE et le docteur David Scallan, Secrétaire Général de la FACE,

Monsieur Jean d'Haussonville, Directeur général du domaine national de Chambord,

Monsieur Paul Delduc, Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et ses collaborateurs,

Monsieur Olivier Thibault, Directeur de l'ONCFS, accompagné de ses collaborateurs,

Madame et Messieurs les présidents de fédérations départementales et régionales des chasseurs,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations de chasse spécialisées et représentants syndicaux,

Mesdames et Messieurs les salariés de la FNC,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs, chacun en vos grades et qualité,

à tous nos amis présents aujourd'hui,

bienvenue à tous au congrès de la chasse française.

L'année cynégétique écoulee aura rassemblé en un seul exercice, tout ce dont peut rêver un président de FNC qui ne veut pas s'ennuyer. Une réforme globale de la chasse française avec des négociations à rebondissements malgré l'arbitrage présidentiel, un projet de loi qui crée un nouvel établissement public de police rurale et qui transfère des missions nouvelles aux FDC, la démission du numéro 3 du gouvernement qui accuse les chasseurs d'être à l'origine de son départ, un chasse bashing dans les médias d'une rare intensité, une radicalisation des extrémistes de l'anti-chasse, l'arrivée à nos frontières de la PPA tant redoutée, des élections aux Chambres d'agriculture avec les dégâts de gibier comme bouc émissaire, des chasses traditionnelles menacées par la réduction des quotas et pour boucler la boucle la suspension de la dérogation oies qui devait nous permettre de réguler les oies durant tout le mois de février ....

Mais, je ne dis pas non plus que l'avenir sera plus facile, car nous avons choisi de mettre un terme à la léthargie qui s'était emparée de nous depuis trop longtemps. Vouloir faire revivre notre chasse, la remettre dans le droit chemin de la modernité, lui donner les moyens de ses ambitions, la structurer pour la rendre plus forte, mais aussi accepter d'ouvrir tous les dossiers dans la globalité de toute notre filière, ne pouvait conduire qu'à l'ouverture de contre-feux politico-médiatiques. Car, si nous ne voulons plus courber l'échine, si la chasse doit s'assumer publiquement, si nous voulons devenir pleinement les premiers écologistes de France, alors, il faudra accepter ce bras de fer salutaire qui s'est engagé depuis quelques mois.

Croyez bien mes amis que si certains d'entre vous aiment à prêcher la fin du monde cynégétique, moi, je ne vois que le chemin de la reconquête qui s'ouvre devant nous. Nous ne sommes pas en train d'écrire une page de l'histoire de la chasse en France, nous sommes en train de lui donner un sens, une stratégie, un avenir ! C'est grâce à vous tous, à notre Bureau national, notre Conseil d'Administration, nos équipes départementales, régionales et nationales, que tous ensemble nous allons créer un précédent dans l'histoire de la chasse.

Notre force est dans notre vision d'une écologie progressiste qui n'est pas en contradiction avec le respect des traditions. Comme beaucoup de ruraux, nous ne supportons plus l'écologie punitive, doctrinaire et idéologique. Celle qui, au nom de la fin du monde, bafoue les droits les plus élémentaires des ruraux qui ont du mal à boucler les fins de mois, mais qui considèrent toujours la chasse comme un mode de vie.

Le jour viendra bientôt où le monde politique comprendra enfin que pour réussir la transition écologique il faut juste ne plus en donner la gestion aux écologistes eux-mêmes. De Dominique Voynet à Nicolas Hulot, que de temps perdu à imaginer des taxes plutôt que des actions concrètes pour nos territoires, que de temps perdu à persécuter fiscalement les ruraux au nom de l'écologie et au final sans se faire comprendre non plus par les urbains.

Je lisais, il y a quelques jours, le nouveau pacte de Nicolas Hulot et de Laurent Berger. Comment peut-on oser avoir encore des idées sur l'écologie après avoir eu le pouvoir de passer des idées aux actes, et d'avoir réussi la prouesse politique de mettre la France à feu et à sang dans le soulèvement rural des gilets jaunes, à grands coups de taxes et de mesures à la con ?! Avec la fin habituelle que nous leur connaissons tous quand la pression devient trop forte..."courage fuyons !"

Pourtant la genèse de ce soulèvement rural, nous le ressentions depuis un bon moment. Je dirais même que pour bon nombre d'entre nous, nous avons senti ces coups portés dans notre ADN de ruraux comme autant d'humiliations et de privations de nos libertés. J'aime à le dire, être rural en 2019, ce n'est pas simplement vivre à la campagne !

C'est vivre la nature au milieu d'elle-même, mais pas d'une façon contemplative. C'est vivre avec les héritages de nos transmissions génétiques, où la mort et la vie se côtoient à chaque instant, se mêlant inlassablement, comme l'histoire de l'humanité et celle du monde animal nous l'ont si bien appris. C'est vivre sans avoir besoin de se

sentir coupable d'être ce que nous sommes. C'est vivre comme un être humain, qui, par la volonté de dominer le règne animal, nous a fait un jour descendre des arbres pour courir après les autres pour tout simplement les manger, mais aussi parfois simplement pour les apprivoiser. Être rural aujourd'hui, c'est comprendre et assimiler tous ces fondamentaux essentiels à l'espèce humaine qui font qu'un poisson rouge ne sera jamais l'égal de l'homme, et qu'un prédateur ne sera jamais une peluche de chez Toys"R"Us ! Mais c'est aussi être porteur de notre histoire en tant qu'espèce dominante, qui a chèrement acquis ce statut par la volonté inébranlable de développer sa matière grise en voulant dominer la faune et la flore, par la chasse, la pêche, l'élevage et l'agriculture. Ces 4 mots que je viens de citer, ne sont-ils pas aujourd'hui les 4 espèces que certains souhaitent voir disparaître ?

La nouvelle société bien-pensante a donc à ce point peur de ses origines pour vouloir en effacer toutes les traces et tous les héritages ? Et je demande à l'Etat de ne pas céder à ces nouvelles trompettes de l'intolérance. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, l'intolérance à travers l'ensemble de nos chasses traditionnelles. D'ailleurs c'est quoi une chasse traditionnelle ? C'est une chasse qui s'apparente à l'histoire la plus ancienne de l'espèce humaine, à une époque révolue où l'homme ne possédait pas d'arme. C'est Cro-Magnon, assis par terre, avec deux cailloux, un bout de bois et un peu de crin de cheval, qui invente une matole et une tendelle. C'est Naoh dans le film "La guerre du feu", qui crée le chien en apprivoisant le loup, et qui, avec l'aide supplémentaire du cheval, va créer la chasse à courre et la vénerie sous terre. Cette période de turbulences actuelles fera sûrement l'objet d'études sociologiques approfondies dans les décennies à venir, et chacun tentera d'expliquer à quel point cette volonté d'auto-destruction fut préjudiciable à notre stabilité sociale et culturelle.

Et si les chasses traditionnelles sont particulièrement attaquées, nous avons au mois de Décembre dernier entériné de façon définitive une jurisprudence concernant leur légalité.

Merci Charles pour cette victoire historique, et merci également à Maître Farge qui a défendu ce dossier au Conseil d'Etat. Mais même si la victoire est belle, je m'inquiète fortement sur les quotas attribués à ces chasses qui font partie de notre patrimoine culturel. En effet, la première décision de notre Ministre de tutelle François de Rugy n'est pas franchement passée inaperçue. Après l'hypocrisie du système du bouilleur de cru qui ne semble pas aller assez vite, la nouvelle méthode serait de nous démunir de nos prises potentielles, alors que nos quotas sont largement inférieurs à ce que l'Europe nous autorise à faire. Il faudra bien être attentif à la nouvelle attribution, d'autant plus qu'un nouveau front est en train de s'ouvrir !

Les décisions prises en CDCFS des Bouches-du -Rhône la semaine dernière, relatives à la pratique de la chasse aux gluaux, ne laissent que peu d'ambiguïté sur la stratégie de la DDTM. En complexifiant la pratique en dépit de tout bon sens, c'est vers la méthode d'écoœurement des chasseurs qu'on se dirige. Chers collègues des départements concernés, l'horizon s'obscurcit mais nous allons nous battre et faire front contre ce vieux rêve de nos ennemis politiques et administratifs de vouloir se débarrasser des chasses traditionnelles, mais aussi d'une autre bête noire de l'administration pro-écologistes, le piégeage.

Dans quelques jours nous attaquerons ce dossier avec l'Etat, et je m'attends, mon cher président des piégeurs, Didier Lefebvre, à une approche sur certaines espèces qui tiendra plus de l'idéologie que du jugement technique. Nous verrons cela le moment venu, mais nos présidents de la Commission petit gibier et piégeage risquent d'avoir un peu de pain sur la planche. Cher Yves Butel et cher Jean-Paul Moktar, il va falloir être bons....

Les gilets jaunes et leurs actions feront sûrement l'objet aussi de quelques études sociologiques dans l'avenir, mais en ce qui me concerne, je ne regrette pas une seule seconde d'avoir conseillé aux chasseurs de ne pas suivre physiquement ce mouvement. En effet, si les causes pouvaient être justes au démarrage, la dérive politique qui a suivi était, quant à elle, l'œuvre de personnes qui voulaient déstabiliser la République. Et même si tout n'est pas parfait chez nous, il faut juste voyager un peu pour comprendre que nous avons une chance extraordinaire d'être bien nés géographiquement.

Alors oui pour dire stop au délire punitif des écolos contre le monde rural, mais clairement non quand il s'agit de voir des casseurs s'en prendre violemment aux policiers, aux gendarmes avec la volonté de tuer mais également aux commerces avec la volonté de piller. Puis, je vous le dis franchement, le jaune me devient insupportable lorsque je vois encore ce qui s'est passé à Paris samedi dernier. Je ne vais pas m'excuser d'aimer la France, et je ne supporte pas que sous couvert de gilets jaunes pacifistes on cautionne la destruction systématique des symboles et des richesses de ce pays.

J'en profite Madame la Ministre, dans le cadre du grand débat, pour vous féliciter sur ce sujet délicat. La chasse française a elle aussi répondu à la demande du chef de l'Etat et a contribué à enrichir un sujet vaste et complexe. J'ai l'honneur aujourd'hui de vous remettre la synthèse collective des chasseurs et des ruraux relative aux thèmes sur lesquels nous avons débattu.

Je vais demander au Directeur Général de la FNC, Monsieur Nicolas Rivet, de vous remettre notre contribution.

Il est de coutume pour un Président de FNC de rencontrer une fois durant son mandat, les plus hautes instances décisionnaires de ce pays, à savoir le Président de la République française. Avec Emmanuel Macron, les choses sont bien différentes ! Déjà, vous vous rappelez tous sa venue au congrès il y a deux ans comme candidat à l'élection présidentielle où il avait pris des engagements clairs pour le développement de la chasse.

Ensuite, le 15 février 2018 voyait le Président de la République valider les grands axes d'une réforme historique pour la chasse française.

Enfin, le 27 août dernier, une deuxième entrevue très médiatisée, devait en définir les détails de fonctionnement et graver définitivement dans le marbre ce projet que nous avons mûri tous ensemble depuis plus de deux ans maintenant. N'en déplaise à certains, cette relation privilégiée entre un chef de l'Etat et une des structures rurales majeures de ce pays, n'est pas et ne sera jamais quelque chose d'anodin. Nombreux y verront comme moi un regard nouveau, une compréhension et une approche différente de la ruralité, d'autres plus amers, y verront un coup politique jamais égalé.

Soyez sûr au moins d'une chose mes amis, c'est que pour moi, seuls les intérêts de la chasse comptent et restent mon unique priorité. Car au final, c'est bien cela que l'histoire retiendra et pas le reste ! Alors oui, je le dis et je répète à qui veut l'entendre, que le Président de la République Emmanuel Macron a fait plus pour la chasse française qu'aucun de ses prédécesseurs. Merci, et il faut savoir le dire clairement, merci au Président d'avoir accepté et soutenu notre réforme de la chasse française, mais aussi d'assurer le maintien de nos activités rurales dans leur ensemble après des années d'abandon.

Mais si une réforme s'arbitre à l'Elysée, elle se conduit politiquement dans les ministères. Nous avons beaucoup de chance d'avoir eu à ce moment précis un Ministre intelligent et sensible à la ruralité en la personne de Sébastien Lecornu. C'est avec ce fin connaisseur de notre monde que nous avons imaginé et couché sur le papier la réforme de la chasse française. Visionnaire lorsqu'il imagine l'éco-contribution, pragmatique lorsqu'il s'entoure des meilleurs conseillers comme Nicolas Gavart, directeur de la fédération de notre ami Dominique Monfilliatre. Des mois de négociation acharnée, parfois tendue, mais dans un profond respect mutuel et au final un accord historique pour tout le monde, y compris pour les territoires et la biodiversité.

Mais son départ pour un autre ministère n'a pas franchement fait sourire le Président de la FNC que je suis. Il fallait encore faire beaucoup, et je ne savais pas à quoi nous en tenir avec l'arrivée d'Emmanuelle Wargon. Bien que nous ne la connaissions pas, on s'était dit que le prénom nous réussissait plutôt bien et que c'était bon signe. Effectivement Madame la Ministre, c'est avec un réel plaisir et une certaine admiration que nous avons continué à écrire la réforme de la chasse française. Merci Madame d'être à notre écoute, de nous comprendre, et surtout de tout faire pour que la réforme validée par le Président de la République ne soit pas dénaturée ou ralentie.

A m'écouter parler à ce stade, vous pourriez vous dire que tout est idyllique, et que mener une réforme de la chasse en France, s'apparente à une année sabbatique au club Méd !

Il n'en est malheureusement rien. Et je dirais même que c'est tout le contraire ! Car la technocratie est toujours fidèle à sa réputation interventionniste et castratrice pour expliquer aux Ministres que nos demandes ne sont pas réalistes et qu'il est urgent d'attendre. La pression sur nos épaules est extrême, et j'apprends chaque jour toute la complexité des négociations avec l'Etat.

Soyons francs, il faut être conscient que notre réforme ne fait pas plaisir à tout le monde. Confier de nouvelles responsabilités à une maison comme la nôtre, avec les finances associées, oser prôner le développement de la chasse et modifier les règles de gestion des dégâts de gibier, sont quelques-unes des sources de blocage de l'administration.

Cela va plus loin, car certains de nos amis politiques d'autres sensibilités que la majorité actuelle et même certains d'entre nous au sein de la chasse française, ne rêvent à haute voix que de l'échec de cette réforme. A ceux qui confondent intérêt

personnel et intérêt général et qui se réjouissent de nos échecs et de nos erreurs, qu'ils n'oublient jamais qu'ils seront comptables de leurs actions devant les chasseurs.

Et pour en finir avec les bons et les mauvais points, quoique l'après-midi pourrait peut-être me donner l'occasion d'une nouvelle distribution improvisée, je voudrais remercier sincèrement mon équipe nationale à travers son Directeur Mr Nicolas Rivet, qui fait un travail remarquable à la tête de cette maison nationale. Inconnu il y a un an, il s'est imposé auprès de chacun d'entre vous avec une écoute naturelle, et une compétence qui pourrait laisser penser qu'il est né pour ce poste. Merci Nicolas et merci à nos deux directeurs délégués Jean-Michel Dapvril et Constance Bouquet qui mouillent leur chemise 7 jours par semaine dans cette réforme et merci à toute votre équipe.

Mais si le travail technique et administratif est important, que dire du travail politique. En cet instant je ne pouvais pas oublier de citer Machiavel qui disait si bien : "tout n'est pas politique, mais la politique s'intéresse à tout". Cette phrase, mon cher Thierry Coste t'est personnellement destinée. Je sais que ta vision et ton action dans la défense de nos intérêts sont essentielles à la réussite de nos projets et de notre stratégie. Je veux te remercier pour le travail qui fut, qui est et qui sera le tien aux côtés de la chasse française. Certes, ta proximité avec le pouvoir en place t'a valu quelques quolibets, mais seul le résultat compte comme tu le dis souvent ! Et pour te faire un dernier plaisir à citer ton maître à penser préféré : "il est plus sûr d'être craint que d'être aimé !".

Il y a un an, mes chers collègues, vous avez voté à plus de 92 % pour un projet. Ce projet a depuis pris forme et se décline un peu plus chaque jour dans le droit français, mais aussi dans l'esprit de nos chasseurs. Personne ne peut savoir aujourd'hui combien d'entre eux prendront le permis national, mais ce qui est déjà sûr, c'est que ce chiffre ne sera pas à discrétion. Oui, à 200 €, nombreux sont ceux qui pourront réaliser le rêve de chasser un peu plus loin, un peu plus longtemps, souvent dans la famille ou avec les amis.

Si dans l'esprit des chasseurs, la crainte ne semble pas exister, il n'en est pas de même dans l'esprit de chacun d'entre vous. Il est évident que cette réforme ne se réduit pas à un simple prix de permis, mais bien à un changement en profondeur de nos modes de fonctionnement. Mes amis, j'entends et je comprends vos craintes et vos doutes. Une réforme d'une telle ampleur ne peut se faire sans interrogations légitimes. Sans rentrer dans le détail d'un sujet que vous connaissez par cœur maintenant, je veux vous redire que la réforme ne peut se réussir qu'avec l'ensemble de ses fédérations. Si une seule ne devait pas trouver sa place, ou devait se sentir fragilisée financièrement ou socialement, alors ce serait un échec global. C'est pourquoi, après vous l'avoir dit et redit lors de nos différentes rencontres régionales, la FNC et sa future Commission financière présidée par notre incontournable grand argentier Pascal Secula, sera au chevet de chacun d'entre vous pour s'assurer que tout se passe bien ! C'est une priorité, et c'est notre priorité.

A l'inverse, il faudra également que chacun joue le jeu, et particulièrement sur le sujet délicat des dégâts de gibier. Le sanglier n'est pas un problème en soi, le problème c'est quand les dégâts ne sont plus maîtrisés. Alors chacun devra se donner les moyens à travers le timbre, les bracelets ou la contribution hectare de respecter ou de retrouver un équilibre avec nos partenaires, comme avec l'Etat. C'est dans cet état d'esprit que nous attendons le rapport du député Pérea, et du Sénateur Cardoux sur le problème des dégâts.

Là encore, il ne faut plus que seuls les chasseurs payent une facture qui dans bien des cas ne devrait même plus nous incomber en particulier sur les territoires non chassés. Va-t-on enfin avoir un paiement généralisé de tous les territoires chassables dès lors qu'il y a des dégâts ? Nous voulons que l'Etat, les communes et bien sûr tous les nouveaux objecteurs de conscience cynégétique, reçoivent le même traitement financier que le nôtre.

Soyons clairs, tout le monde doit payer, car c'est bien par une prise de conscience collective que nous améliorerons une situation qui aujourd'hui préoccupe financièrement bon nombre de nos collègues présidents. Mais avec 4 présidents de Commission, Hubert-Louis Vuitton, Marc Meissel, Jacky Desbrosse et Thierry Cabanes, qui travaillent actuellement sur ce sujet, nous n'avons plus besoin de nous inquiéter.

Et dans cet exercice à trouver des solutions, je me permets de vous rappeler que la prise de position du monde agricole concernant la chasse du sanglier au mois de mars est incompréhensible.

Mais si tout n'est pas rose sur le sujet du grand gibier avec le monde agricole, que dire des pressions des sylviculteurs pour nous faire payer les dégâts en forêt ! Mais là, ça va aller beaucoup plus vite. Inutile de se perdre dans l'argumentaire, si nous devons payer ne serait-ce que le moindre bourgeon, alors j'aurai l'immense honneur de vous demander de ne plus rien payer du tout, ni aux agriculteurs, ni aux forestiers car nous ne sommes pas des vaches à lait !

Il est évident que nous devons faire des efforts, et pas des moindres, avec la peste porcine africaine qui frappe à notre porte du côté de la Belgique. Je voudrais redire tout mon soutien et tous mes remerciements aux chasseurs et aux fédérations des Ardennes, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle qui ont su aborder ce sujet dès le début par le bon sens, à un moment où l'Etat semblait incapable de prendre la moindre décision politique. Bravo messieurs, car c'est vous qui avez sûrement permis que cette maladie ne soit pas sur notre sol. Il aura fallu ensuite l'arrivée d'un Ministre de qualité en la personne de Didier Guillaume pour que les choses bougent enfin et rapidement. Nous sommes solidaires de toutes les actions qui peuvent permettre au monde de l'élevage porcin de ne pas connaître un séisme économique à travers lequel un pan entier de l'agriculture française disparaîtrait. Nous avons présenté l'année dernière un sujet sanitaire brillamment synthétisé par notre collègue Jean-Marc Delcasso, qui a malheureusement pris toute son importance depuis. Rien n'est gagné ou perdu sur ce sujet, et la maladie peut à chaque instant franchir notre frontière par la main de l'homme, mais nous serons prêts à répondre collectivement à cette grande menace pour le sanglier, qui n'est d'ailleurs qu'une victime dans cette affaire.

Mais comme je vous l'ai déjà dit, il est impératif de diminuer certaines populations de sangliers, à des endroits précis et parfaitement identifiés. Il y va de l'avenir de cette espèce, mais aussi de l'avenir financier à court terme de plusieurs de nos fédérations. Je ne crois pas en l'action punitive contre les chasseurs et les territoires à grand coup de plans de chasse ou d'interdictions d'agrainages. C'est par notre volonté collective que nous relèverons ce défi. Mais il faut pour cela disposer de tous les moyens que nous demandons, en responsabilisant financièrement les territoires à problèmes et surtout ceux que nous ne chassons pas. En bref, la bonne méthode est de faire un peu plus confiance aux chasseurs, plutôt que de les prendre pour des irresponsables ou comme une pompe à fric. Nous venons d'ailleurs de prouver à nouveau dans le Grand Est que seule la chasse pratiquée par les chasseurs peut répondre aux problématiques de la grande faune, et que tout autre improvisation se révèle totalement farfelue. Alors, qu'on nous laisse gérer, et la réforme fera le reste. Je m'attarde sur cette partie de contribution hectare, et rappelle à chacun que cette mesure est avant tout un outil supplémentaire de gestion en situation de crise, mais en aucun cas une arme de taxation massive.

La gestion des territoires ruraux doit aussi composer avec le développement des grands prédateurs, et particulièrement avec celui du loup. Comment ne pas faire un parallèle entre les 60 millions d'euros payés par les chasseurs pour tous les dégâts de grand gibier et la facture annuelle de 30 millions payée par l'ensemble des contribuables pour une population estimée à 500 loups ! Ce chiffre, qui pour moi reste très en deçà de la réalité, n'est déjà pas acceptable car il met en péril le pastoralisme et la biodiversité en zone de montagne.

Pour être efficace dans la protection du pastoralisme et de la biodiversité, comme annoncé également par l'Etat en zone de montagne, il faudra dans ce cas ajuster clairement le nombre de loups à prélever pour éviter une catastrophe avec cette espèce. Avec un accroissement moyen de 20 % annuel, ce sont bien 100 loups et pas moins qu'il faudra dorénavant prélever annuellement. Nos collègues André Mugnier, Gérard Aubret et Jean-Luc Fernandez ont investi ce dossier majeur avec pugnacité dans le cadre du Groupe national loup et du Conseil national de la montagne, et je m'en félicite.

Il restera probablement encore à régler la population des 800 loups vivant en captivité depuis 20 ans en France, et qui semblent totalement stériles. On peut toujours imaginer, comme nous avons pu le voir dans un magnifique film démagogique passé dernièrement à la télé, que la migration des loups était un phénomène naturel. Moi je plaide plutôt pour la mauvaise qualité des grillages employés dans les parcs à loups. Ça fait moins rêver à la télé, mais c'est sûrement beaucoup plus proche de la réalité.

Même si la réforme est encore loin d'être finie et que bon nombre de difficultés nous attendent d'ici la fin du mois de juin, je voudrais évoquer devant vous le problème du chasse-bashing que nous avons douloureusement vécu durant toute la saison qui vient de se terminer. Je crois que nous avons tous compris que les médias ne laisseront plus rien passer en ce qui concerne les accidents de chasse et en premier lieu ceux qui sont mortels. Et pourtant, 2019 reste une année exceptionnelle où nous n'avons eu à déplorer que sept décès dans la pratique de la chasse. Ce sont sept morts de trop, mais en comparaison avec les 40 à 50 morts réguliers il n'y a pas si longtemps



que cela, je peux vous dire que la chasse française fait les efforts qu'il faut ! Pourtant cela n'a pas empêché le déchaînement médiatique mais nous devons encore longtemps faire avec.

7 morts cette année, 20 il y a 3 ans, 30 il y a 15 ans, 40 il y a 20 ans. Ce chiffre ne s'obtient pas sans des années de travail et de formation auprès de nos chasseurs, sur ce point je tiens à vous féliciter. Et nous allons continuer dans cette voie en actualisant une fois par décennie le niveau sécuritaire de tous les chasseurs. Nous sommes conscients que même si le risque zéro n'existe pas, nous devons nous battre de toutes nos forces pour réduire les accidents et redonner confiance aux autres usagers de la nature. Mais il y a une chose qui est sûre également, je n'accepterai pas de dénaturer la chasse sur des présomptions de culpabilités sécuritaires, comme je n'accepterai pas non plus de mettre notre destin dans d'autres mains que les nôtres !

Mais pour cela, nous ne pouvons plus être seuls, et c'est avec une discussion et une communication permanente avec les autres usagers de la nature que nous relèverons ce formidable défi. Nous avons commencé à rencontrer toutes les structures des autres usagers de la nature, comme nous l'avions déjà fait lors de notre dernier congrès avec les randonneurs. Je peux vous dire que le dialogue est beaucoup plus facile que ce que je pensais. Personne n'imagine que l'on va saucissonner les jours de la semaine avec un jour chasse, un jour VTT et un autre jour randonnée à cheval. Tous les responsables souhaitent que nous apprenions à « naturer » ensemble sur des espaces communs. Et je suis heureux de saluer la présence aujourd'hui parmi nous, des représentants des fédérations de randonnée, de cyclotourisme, de course d'orientation, d'équitation, et même la Mountain Bikers Foundation.

Par contre, il existe aussi des associations qui devraient changer radicalement de comportement. Je veux parler de La ligue contre le cancer en Mayenne qui a refusé l'argent des chasseresses, de Brigitte Bardot qui compare la chasse au nazisme, et de tellement d'autres qui par le biais du nouveau no man-land des réseaux sociaux, distillent en toute impunité leurs menaces de mort !

C'est, Madame la Ministre un vrai sujet, qui malgré mes courriers aux plus hautes sphères du pouvoir, ne semblent pas trouver de solutions. Peut-on, dans un Etat de droit, accepter ce genre de déferlement de haine ? Peut-on imaginer que le pouvoir de l'Etat ne puisse s'appliquer contre cette nouvelle expression du mal collectif totalement impersonnel ? Je pense qu'il est temps de changer de braquet dans ce domaine, et il est du devoir de l'Etat d'être garant de l'intégrité sociale de tous les français, y compris de ceux qui pratiquent une activité légale rurale comme les chasseurs. Il faut se donner les moyens de lutter contre l'extrémisme et l'intolérance qui sont une menace pour la vie démocratique.

La dernière illustration de ce qu'il faut éradiquer concerne les actions répétées des groupuscules d'anti-chasse qui veulent l'abolition de la vénerie. Depuis deux saisons, certaines de nos chasses à courre sont entravées par la violence de personnes issues des mouvances de l'extrême gauche, largement soutenues par certains partis politiques comme La France Insoumise. Là encore, la loi n'est pas à la hauteur de la

défense d'une pratique légale. Même si le Nord de Paris s'est enflammé le premier, que dire de ce que vivent aujourd'hui nos amis bretons en forêt de Paimpont, nos amis Tarnais en forêt de Gresine, où se retrouvent tous les No-Border de Notre-Dame-des-Landes et du barrage de Sivens, pour jouer à un nouveau jeu d'extrémistes de plein air. Nous savons très bien que ce n'est pas l'interdiction de la chasse à courre qui est leur cible, mais l'interdiction de la chasse tout court.

Dans la même logique extrémiste, ces groupuscules s'en prennent aux bouchers et aux poissonniers au nom d'une pseudo idéologie végane. Demain, ils s'en prendront à tous ceux qui ont des animaux domestiques, car c'est pour eux une hérésie de détenir un animal, même un chat ou un chien. D'autres activités rurales commencent déjà à être attaquées aussi, comme la pêche au vif, voire le No-Kill, n'est-ce pas, Monsieur le Président des pêcheurs, Claude Roustan ?

Madame la Ministre, je vous reformule clairement la demande de soutenir un amendement lors du passage de la loi au Sénat, pour que ce genre d'actions s'apparentent réellement à ce qu'elles sont, c'est à dire des entraves à la liberté de vivre une activité légale. N'attendons pas que l'irréparable se produise, car ce n'est pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme !

De notre côté, comme je m'y étais engagé devant le chef de l'Etat, nous modernisons une par une nos chasses pour mieux intégrer la bienveillance animale dans nos pratiques. Les exigences de l'Elysée ont été traduites dans les faits et de nouvelles règles ont été définies par arrêté pour la chasse à courre, afin de gracier les animaux chassés qui se retrouvent bloqués dans les villages. Nous avons proposé des modifications aussi pour la vénerie sous terre, ce qui atteste de notre engagement aux côtés de ces deux associations et de leurs présidents Pierre de Roualle et Jean Masson, ici présents. Nous avons fait le choix de donner des réponses claires à des situations que nous ne voulions plus avoir à gérer sous le feu médiatique. Nous avons fait ce qu'il fallait pour répondre aux attentes de l'opinion publique. En faire plus, ce serait dire non à la chasse tout court et de cela il n'en est bien sûr pas question !

Si les chasseurs prouvent sans cesse leur capacité à évoluer et à se remettre en question dans les domaines de la sécurité et de la souffrance animale, ils le sont également sur le sujet non moins sensible de la gestion scientifique des espèces. Là encore, devant le chef de l'Etat nous avons proposé d'utiliser prioritairement des outils scientifiques et techniques pour affiner la chasse et les prélèvements des espèces à problème. Personne en Europe, et je dis bien personne, n'avait envisagé qu'un tel outil puisse voir le jour, et que ce soient les chasseurs de France qui le présentent. Cet outil, discuté et envisagé directement avec l'Elysée a vu le jour sous le nom de "CHASSADAPT". Emmanuel Macron a parfaitement défini les contours de cette nouvelle gestion moderne des espèces. C'est un outil parfaitement intégré dans la modernité de son temps et dans une approche pragmatique des problématiques liées à la faune et la flore. C'est un outil adaptable à toutes les espèces, chassables ou non. Et pour refroidir les velléités de la technocratie, je dis clairement que ce ne sera jamais un outil pour « les écolo-bobos » qui rêvent de museler la chasse. C'est bien l'approche du Président de la République, et nous partageons entièrement sa vision dans l'avenir.

Hélas, notre premier essai sur la gestion adaptative ne fut pas franchement concluant, c'est le moins que l'on puisse dire. Après deux échecs en 2017 et 2018, c'est avec une réelle euphorie que nous avons présenté la nouvelle dérogation pour la chasse des oies en février. Je dois vous avouer que le soutien très clair du Président de la République et des Ministres François de Rugy et Emmanuelle Wargon m'ont conforté dans l'idée d'une issue favorable. Et pour ne pas mettre tous les œufs dans le même panier, le Président de la République a mobilisé la diplomatie française, avec l'aide de Nathalie Loiseau, Ministre des affaires européennes et d'Emmanuelle Wargon. Contre toute attente, cette action diplomatique a été couronnée de succès, avec une lettre du Commissaire européen à l'environnement, qui a confirmé que nous pouvions chasser les oies en février. Une grande première depuis plus de vingt ans mais qui n'a pas fait changer d'avis le juge des référés au Conseil d'Etat.

Pourtant, avec l'aide de notre Ministre et du nouveau Président de la FACE Torbjörn Larsson, dont je salue la présence ici aujourd'hui, nous avons aussi obtenu un courrier du Ministre norvégien de l'agriculture demandant que l'on puisse chasser les oies en février, en France, pour contribuer à la réduction des populations qui font des dégâts. Malgré cette réussite diplomatique, nous avons été suspendus par le Conseil d'Etat au bout de quelques jours.

Ce fut un échec personnel cuisant, et bien que je l'assume totalement, je pense que le résultat aurait pu être tout autre. Le problème de la Directive oiseaux et de ses jurisprudences, et surtout celle de 1994 qu'on appelle protection complète, laisse dans la bouche de la chasse française un goût amer d'injustice et d'incompréhension. Nous attendrons le jugement sur le fond, et je sais que, comme le dit Charles Lagier, nous avons une vraie chance de l'emporter d'ici quelques mois. Le dossier est scientifiquement bon, et sous la houlette de nos collègues Alain Durand, André Douard et Patrick Massenet nous avons encore franchi une étape décisive. La nouvelle publication sur les oies de Mathieu Boos devrait encore apporter de l'eau au moulin. Avec une nouvelle action efficace de la FACE je pense que l'issue positive n'est plus très loin.

Madame la Ministre, vous avez porté ce dossier à bout de bras, avec une détermination et une motivation sans faille, soyez-en remerciée sincèrement. Vous allez régler le problème de la transposition de la Directive en droit français, mais il nous faudra aussi être attentifs à ce que nos adversaires ne réussissent pas à repousser l'application du plan de gestion européen de cet oiseau. BirdLife et la LPO sont à la manœuvre, et j'aurai à nouveau besoin de vous, Madame, pour parer les coups tordus qui vont pleuvoir sur ce sujet dans les semaines qui viennent.

La fusion de l'ONCFS et de l'AFB est également un des points centraux de la réforme globale de la chasse française. La question de le faire ou de ne pas le faire ne se posait pas pour moi. En acceptant la création d'un deuxième établissement public avec un cœur de métier similaire au premier, l'histoire s'était écrite à ce moment-là. Rien ne pouvait plus, à cet instant, changer le destin qui lierait irrémédiablement ces deux structures. À partir de là, la question n'était plus quand ? mais comment ? ! Les négociations se sont ouvertes sur ces principes, avec les résultats intermédiaires que vous connaissez. Le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide fera toujours débat entre nous, mais moi, je vois surtout que nous avons frôlé le verre vide ! Dans ma vie,

J'ai toujours affronté les épreuves et les grands bouleversements comme des opportunités et sans jamais renoncer. C'est, là encore, avec cet état d'esprit que je livre cette difficile négociation, qui n'est pas terminée.

Le passage de la loi à l'Assemblée Nationale n'est pas parfait, mais nous avons rectifié beaucoup de choses, vu la première version du texte que les technos du ministère nous avait concoctée, sans même nous demander notre avis. Il reste un passage au Sénat et ensuite une commission mixte paritaire. Le travail sera conséquent jusqu'au bout, et nous nous battons pour que l'ensemble de nos intérêts soient préservés.

Dans quelques semaines, la réforme de la chasse entrera en fonctionnement. Et même si celle-ci va encore nous donner du fil à retordre, il nous faut poursuivre notre reconquête. A ce titre, nous avons le devoir de prendre à bras le corps le dossier de la baisse des effectifs. Ce n'est pas une fatalité à condition que cela devienne le centre de nos préoccupations quotidiennes. La communication et le recrutement de nouveaux chasseurs doivent être les axes majeurs de travail pour 2020. Les premières réflexions ont déjà commencé, mais dès septembre, c'est bien l'ensemble des commissions concernées qui vont recevoir des feuilles de route sur ces deux thèmes. Demain il faut avoir l'ambition d'être plus nombreux qu'aujourd'hui en nous adaptant aux nouvelles exigences de passionnés de nature issus du monde urbain.

Et pour atteindre cet objectif ambitieux il nous faudra aussi reconquérir le cœur des Français, qui, pour la plupart, ne connaissent pas notre activité. Une majorité la juge négativement en raison d'une ignorance totale qui se nourrit des mensonges et des contre-vérités qui se distillent régulièrement contre nous ! C'est donc en expliquant notre passion nature et notre attachement à nos terroirs que nous changerons la perception des chasseurs dans le grand public. Nous vous présenterons un premier plan d'actions dans les plus brefs délais. Là encore, je m'y engage devant vous !

Le deuxième grand axe que je souhaite soumettre à votre approbation touchera au domaine sous-exploité de la venaison. Comment peut-on encore accepter de continuer à voir sur les étals de nos boucheries des produits de venaison issus de l'importation, quand on connaît les prélèvements de la chasse française en matière de petit et de grand gibier ? Nous avons à l'évidence loupé le coche, et même si vous êtes nombreux à mener des programmes locaux sur ce sujet, il est grand temps d'avoir ensemble une stratégie globale sur la venaison en France. C'est une filière économique rurale à fort potentiel, qui peut être porteuse d'emplois dans des territoires périphériques désertifiés qui n'attendent qu'un vrai projet pour se relancer. Certes, le véganisme fait son chemin, avec plus ou moins de réussite d'ailleurs pour ses adeptes, mais avant que le steak de soja n'inonde nos barbecues estivaux, nous avons encore le temps de créer des produits de consommation permanente issus de la viande de gibier, pour ceux qui comme moi ont du mal à entendre le chant d'appel du navet et de la carotte ! Il faut que notre venaison française devienne un produit de consommation courante qui ne se résume pas aux seules périodes des fêtes de fin d'année ! Rassurez-vous, nous n'allons pas devenir des charcutiers traiteurs dans nos prérogatives de présidents de fédération, par contre, il est de notre devoir de contribuer au développement structurel de la filière et de faire sans vergogne la promotion de la future chipolata de sanglier et de la très savoureuse merguez de cerf.

Le troisième et dernier sujet pour l'instant, ne vous est pas inconnu. Il s'agit bien sûr de notre grand dossier des chemins ruraux. Même si nos collègues Guy Guedon et Alain Bidault se donnent à fond dans ce domaine à la tête de leur commission, bon nombre d'entre nous n'ont pas encore pris suffisamment la mesure de l'espoir que peut représenter cet aménagement du territoire. Aménager des chemins existants, recréer des chemins disparus, dans le but de re-développer la biodiversité au sein même des territoires ruraux, représente une dernière lueur d'espoir pour la faune et la flore. Nous ne pouvons mettre de côté un tel projet qui correspond à une vraie stratégie imaginée par les ruraux pour gérer leurs territoires. Avec des arbres, des haies et des fleurs propices à de nombreuses espèces, ce maillage de tous les villages de France pourrait représenter une nouvelle opportunité touristique pour les territoires ruraux. Je crois en ce projet, et ensemble nous allons le porter jusqu'à convaincre l'Etat, des régions, des intercommunalités et des communes qu'il est un formidable lien économique, écologique et social à partager.

Mes amis, vous qui représentez la chasse française dans toutes ses diversités géographiques et dans tous ses modes de chasse, je voudrais vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel de votre maison nationale. Que vous soyez élus ou professionnels, je tiens à vous dire que pour moi, la famille de la chasse française a encore de beaux jours devant elle. Les valeurs rurales que nous défendons sont des atouts incroyables qui s'inscrivent à la fois dans la modernité et dans le respect de nos traditions. Nous avons à cœur, avec nos associations locales comme avec nos fédérations, d'être des forces vives d'un monde rural en pleine mutation.

Notre force tient dans le soutien mutuel que nous nous devons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée et nombreux sont ceux qui nous envient cette solidarité incroyable.

Oui, je crois en notre reconquête, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, mais je crois surtout en la somme de toutes nos intelligences et de toutes nos compétences.

Nous avons une carte extraordinaire à jouer dans l'avenir de l'écologie à travers la chasse et ses territoires ruraux, mais je ne pourrai rien faire si nous ne sommes pas unis et fédérés autour d'une FNC forte et respectée !

Vive la chasse et vive la ruralité !